



EYMES&VOUS

LES 4 SAISONS

OCTOBRE 2026

01. p.3

L'ÉDITO DU MAIRE

02. p.4

LA NOUVELLE ÉQUIPE
MUNICIPALE

03. p.7

LE COIN PRATIQUE

04. p.11

L'ACTU'EYMES

05. p.15

RÉTROSPECTIVE EN VUE !

06. p.31

L'AGENDA



01. Edito

Chers toutes et tous,

Notre commune bouge, se transforme et vit au rythme de vos et de nos initiatives. Pour mieux accompagner cette dynamique, nous avons souhaité faire évoluer notre manière de vous informer et de partager avec vous les grandes orientations de notre collectivité.



Claude Benoit

Si votre Eymes & Vous mensuel reste le rendez-vous indispensable pour retrouver l'agenda des événements, les sorties et les informations pratiques du quotidien, il nous paraissait essentiel de prendre davantage de hauteur.

C'est ainsi qu'est né Eymes & Vous - 4 Saisons, votre tout nouveau rendez-vous trimestriel dédié plus particulièrement aux dossiers de fond.

En ce mois d'octobre, la vie municipale reprend un rythme intense. Ce premier numéro revient tout d'abord sur la rentrée scolaire, un moment charnière où s'engagent le bien-être de nos enfants, la modernisation de nos écoles et la qualité des services périscolaires.

Ce trimestre marque également notre volonté de soutenir le tissu économique local à travers une rencontre privilégiée avec nos entreprises, artisans et commerçants. Leur vitalité est essentielle à l'attractivité et à l'équilibre de notre village.

Enfin, parce que la décision publique ne se conçoit pas sans vous, nous faisons le point sur les démarches sécuritaires de la participation citoyenne.

Nous engageons aussi les projets de la maison de santé pluriprofessionnelle pour faciliter l'accès aux soins de nos habitants et de la maison « pour tous » transgénérationnelle pour favoriser les liens entre les habitants.

Consultation, réunions publiques, projets participatifs : votre voix et votre expertise du quotidien sont au cœur de notre action.

Informé, c'est vous donner les clés pour comprendre, échanger et bâtir ensemble l'avenir de notre commune.

J'espère que ce premier numéro saura nourrir votre réflexion et votre intérêt pour la vie locale.

Excellente lecture à toutes et tous, et très bel automne.

Votre Maire

02. La nouvelle équipe municipale

Votre Maire

Claude BENOIT



Vos Adjoints

Gérard PERRIER

1er Adjoint, en charge de
l'Urbanisme et des
Travaux



Floriane LATRAYE

Adjointe en charge de la Jeunesse,
des Affaires scolaires
et des Associations



Lionel FERRAFIAT

Adjoint en charge de
l'Environnement et de
l'Intergénérationnel



Valérie PERROUD

Adjointe en charge de la
Culture et du Patrimoine



Médéric JAMBON

Adjoint en charge de
la Communication



Nicole SARNARI

Adjointe en charge
des Finances



Vos Conseillers Municipaux Délégués

Denis BERNE

Conseiller municipal
délégué à l'Action sociale



**Jean-Christophe
GIRAUDIN**

Conseiller municipal
délégué à la Sécurité
et la Mobilité



Peter JEAN

Conseiller municipal
délégué aux Travaux



Martina STUMPF

Conseillère municipale
déléguée à la Biodiversité



Vos Conseillers Municipaux

Jacky BOUTEMY



Ludovic CANNAVO



**Alexandra
SIMONIAN**



Caroline LERALE



**Gwladys
MENEAU-COUDRY**



Christine MOKADEM



Aude PISON



Janine PONCET



**Claudine
CHERET-KAHANE**



Gaetan CORCELLI



**Benjamin
DUCLAUX**



Alain FLORIO



Hommage à Alain BRENOT (1934 - 2026) : dix-neuf ans d'action au service de Saint-Nazaire-les-Eymes

Claude
BENOIT

Maire de la commune

*Avec l'aide d'Isabelle Carle, fille
d'Alain Brenot, des agents et élus*



Disparu le 26 mai 2026 à l'âge de 92 ans, Alain BRENOT laisse derrière lui l'empreinte d'une transformation majeure pour la commune de Saint-Nazaire-les-Eymes. Premier magistrat de 1989 à 2008, il a porté pendant **trois mandats successifs** le passage de la commune du statut de village rural du Grésivaudan à celui de **bourg résidentiel dynamique, structuré et respectueux de son cadre naturel** par la maîtrise du Plan d'occupation des sols.

Une impulsion décisive pour le cadre de vie et les équipements

Au cours de ses dix-neuf années de mandat, Alain BRENOT a conduit une politique d'aménagement ambitieuse, guidée par la volonté de concilier croissance démographique et maîtrise de l'urbanisme :

• Infrastructures et équipements publics

Sous sa direction, la municipalité a modernisé et étendu les infrastructures scolaires telles que la création de l'école maternelle, de la halte garderie, du parking des écoles et le réaménagement de l'école élémentaire. La réserve foncière du Chalandrier et le Parc des Écoutoux ont également été aménagés. Du côté des habitations et dans le but de répondre à l'arrivée de nouvelles familles, Les Balcons de Chartreuse, le Quartier du Moulin et les logements sociaux du Chemin du Village ont été construits.

Le centre-bourg a lui aussi été restructuré avec les logements sociaux du CERF et les commerces.

• Vie associative, culturelle et économique

Fervent défenseur du tissu associatif local, il a soutenu la création et la rénovation des salles communales, offrant aux acteurs sportifs (reconfiguration du stade), culturels et sociaux (travaux importants de la salle polyvalente), les moyens de développer la vie du village (les commerces, la zone du Pré-Figaroud).



L'héritage d'un maire proche de ses concitoyens

Ceux qui ont côtoyé Alain BRENOT retiennent l'image d'un élu de terrain, exigeant et profondément attaché à ses administrés. Son action municipale s'est toujours appuyée sur une gestion budgétaire rigoureuse et une écoute des habitants.

En passant le témoin en 2008, Alain BRENOT a laissé une commune solidement équipée, dotée de services publics de qualité et prête à aborder les défis contemporains du XXI^e siècle.

Son souvenir reste indissociable de l'histoire moderne de Saint-Nazaire-les-Eymes.

03. Le coin pratique

LA COMMUNE VOUS INFORME

Généralisation de l'éclairage LED des courts de tennis

La commune poursuit ses investissements pour les terrains de tennis : après le remplacement du revêtement de deux terrains en 2024, il a été procédé à la rénovation de l'éclairage de deux terrains.

Les ampoules au sodium ont été remplacées par des projecteurs LED. Outre une consommation d'électricité plus faible, ces projecteurs permettent l'homologation des terrains pour les compétitions nocturnes, et l'amélioration du confort de jeu. Désormais les trois terrains sont équipés d'un éclairage LED homogène.

Pour ces travaux d'un montant de 13 200€, la commune a sollicité une subvention à la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'un montant estimé à 5 120€, et a bénéficié d'une aide de 2 400€ de la part de la Fédération Française de Tennis.



Habitants incommodés par les odeurs de Terralys

Implantée sur la commune de Villard-Bonnot, l'entreprise **SUEZ Organique**, ex-Terralys, travaille sur le traitement et la valorisation des déchets organiques.

À cette fin, elle collecte les déchets organiques des déchetteries (du Grésivaudan entre autres) et les boues issues des stations d'épuration (majoritairement de Savoie).

Depuis plusieurs années, et ce en s'intensifiant depuis maintenant deux ans, des habitants de la commune se disent incommodés et inquiets par l'air, aux odeurs désagréables, qu'ils respirent par vents de sud et d'est.

La nouvelle équipe a rencontré les dirigeants de SUEZ Organique et visité ses locaux le 4 mai dernier. Les responsables du site admettent la gêne occasionnée et nous ont assuré de réaliser en 2026 des nouveaux investissements pour supprimer les effets indésirables générés par leur activité.

Lionel FERRAFIAT

Adjoint à l'Environnement
et à l'Intergénérationnel

L'équipe municipale est investie sur le sujet et vérifiera les engagements pris lors de l'entrevue. Parallèlement, nous souhaitons engager une démarche commune avec les autres maires du Grésivaudan pour mobiliser les instances de l'État et les acteurs publics sur ce sujet.

En attendant les personnes incommodées peuvent se manifester par courrier à la Mairie ou sur la plateforme Signal'Air.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier.

L'application "Ma sécurité"

Lancée par le ministère de l'Intérieur, l'application Ma Sécurité est un service gratuit qui permet d'accéder facilement à de nombreuses démarches et informations liées à la sécurité. Disponible sur smartphone (Android et iOS), elle accompagne les citoyens au quotidien, où qu'ils soient.

Avec l'application, vous pouvez notamment :

- Échanger 24 h/24 et 7 j/7 par tchat avec un policier ou un gendarme pour obtenir des conseils ou être orienté vers la bonne démarche.
- Localiser rapidement la brigade de gendarmerie ou le commissariat le plus proche et consulter ses horaires.
- Accéder aux principales démarches en ligne, comme la pré-plainte, le signalement d'une escroquerie ou certaines déclarations.
- Recevoir des informations et des alertes de sécurité concernant les communes de votre choix.
- Consulter des fiches pratiques sur de nombreux sujets : cambriolages, cyberarnaques, violences, harcèlement, sécurité routière, protection de l'habitation, etc.



Bon à savoir



L'application est un outil d'information et d'accompagnement. En cas d'urgence ou de danger immédiat, composez toujours le 17 ou le 112.

Obligation Légale de Débroussaillage

La période idéale pour entreprendre les travaux de débroussaillage se situe **entre octobre et février pour éviter de déranger la nidification des oiseaux.**

Si vous n'êtes pas équipés pour de tels travaux, faites appel à des entreprises spécialisées dans l'entretien des espaces verts et demandez une facture pour faire valoir auprès de votre compagnie d'assurance votre respect de l'obligation légale de débroussaillage. Une fois ces travaux réalisés, l'entretien est annuel car certaines essences vigoureuses comme le robinier et le frêne peuvent repousser par rejets de 2 à 2,50m de haut dès la première année.

Pensez-y : L'organisation de la réalisation des travaux sur plusieurs propriétés voisines par un opérateur unique pourrait baisser le coût global des travaux.

N'hésitez pas à en parler avec vos voisins.

- Mars-Avril : enlèvement des rémanents, broyage, paillage...
- Mai-Septembre : entretien régulier à la débroussailleuse ou tondeuse

Pour savoir si vous êtes concernés (Site internet de la Préfecture) :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Foret/Prevention-contre-les-incendies-de-forets/Obligation-Legale-de-Debroussaillage/Cartographie-indicative>



Pour télécharger le guide :

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Foret/Prevention-contre-les-incendies-de-forets/Obligation-Legale-de-Debroussaillage/Guide-du-debroussaillage-reglementaire>

Apiculteurs : pensez à déclarer vos ruches !

Chaque année, **du 1er septembre au 31 décembre**, tous les détenteurs de colonies d'abeilles doivent effectuer leur déclaration annuelle, dès la première ruche, qu'ils soient apiculteurs amateurs ou professionnels.

Cette démarche **obligatoire** permet de mieux connaître le cheptel apicole et contribue au suivi sanitaire et à la protection des colonies. La déclaration et la localisation des ruches peuvent également faciliter la transmission d'informations aux apiculteurs lorsque des mesures sanitaires sont mises en œuvre sur un territoire.

La déclaration s'effectue simplement en ligne sur le site MesDémarches et un récépissé est délivré immédiatement.



Déclarez vos ruches entre le 1er septembre et le 31 décembre :
mesdemarches.agriculture.gouv.fr



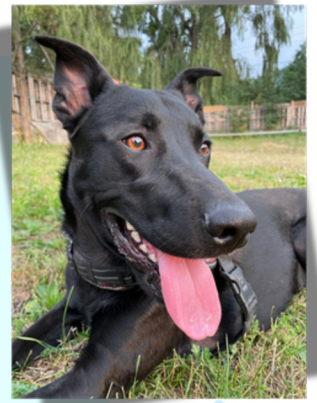
Des sacs à votre disposition pour les déjections canines

Un petit geste pour vous, un vrai geste pour tous

Elles sont parfois invisibles... jusqu'au moment où l'on marche dedans. Les déjections canines laissées sur les trottoirs, les chemins ou dans les espaces verts sont devenues de plus en plus fréquentes sur la commune. Pour améliorer la propreté de l'espace public et faciliter le quotidien des habitants et des agents, la municipalité met désormais des sacs à déjections canines à disposition en plusieurs points de la commune.

Où trouver les distributeurs ?

- Chemin de Picapour : en haut et en bas du chemin ;
- Sur la partie piétonne entre l'ancien cimetière et le stade de rugby : en haut et en bas du chemin ;
- Chemin du Ferronnier ;
- Sur le parking des Eymes.



Derrière chaque espace vert, il y a aussi un agent

Ramasser les déjections de son chien n'est pas seulement une question de propreté ou d'esthétique mais aussi de respect pour celles et ceux qui entretiennent quotidiennement nos espaces publics.

Lorsque les agents des services techniques interviennent dans les espaces verts, les déjections présentes au sol peuvent être projetées par le rotofil, parfois jusqu'au visage, avec des conséquences très néfastes pour leur santé.

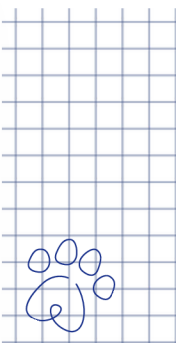
Pensons à eux !

Une obligation... et une question de civisme

Le ramassage des déjections canines est obligatoire.

Laisser les déjections de son animal sur la voie publique, dans un parc ou un espace vert constitue une infraction et des contrôles seront réalisés sur la commune.

L'abandon de déjections en dehors des emplacements spécifiquement autorisés constitue une contravention de 4e classe, passible d'une amende forfaitaire de 135€.



Ces premiers points d'installation permettront à la commune d'observer l'utilisation des distributeurs et leur fréquentation dans les prochains mois. En fonction du bilan qui sera réalisé, de nouveaux emplacements pourront être envisagés dans d'autres secteurs de la commune, afin de répondre au mieux aux besoins et aux habitudes de promenade.

04. L'Actu'Eymes

Gérard
PERRIER

Premier Adjoint, en
charge de l'Urbanisme
et des Travaux

Création d'une voie de bus sur l'A41

AREA prévoit d'aménager une voie réservée aux transports collectifs sur l'autoroute A41 Sud en direction de Grenoble.

À partir de fin 2026, AREA va débiter des travaux pour mettre en place une voie dédiée aux transports en commun. Plusieurs lignes de transport, exploitées par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et par la Région Auvergne-Rhône Alpes, empruntent l'autoroute en direction de Grenoble.

Aux heures de pointe, ces transports en commun, pris dans un trafic dense, ne peuvent assurer une régularité fiable et satisfaisante.

Vous avez eu la possibilité de vous exprimer sur ce projet pendant la concertation publique qui a eu lieu du 1er au 30 Juin 2026, en Mairies des communes concernées et sur les sites internet d'AREA et de la préfecture de l'Isère.

La voie réservée aux transports en commun sera réalisée sur l'espace existant de la bande d'arrêt d'urgence qui sera élargie. La voie réservée aux transports collectifs permet de répondre à un problème de congestion récurrente sur cette section de l'autoroute A41 Sud et s'inscrit dans un projet de transport global et durable au sein du bassin grenoblois.

Cette voie sera créée entre le demi-diffuseur de Bernin (n°24c) et le diffuseur de Montbonnot-Saint Martin (n°25). Les travaux sont intégralement financés par AREA pour un montant de 21.7 Millions d'euros, comprenant la réflexion de certains ponts passant au-dessus de l'autoroute. La circulation pourra être perturbée pour les agriculteurs, cyclistes et promeneurs de ce fait.

Pendant toute la durée des travaux (de fin 2026 à fin 2028), la vitesse sera abaissée à 90 km/h. La création de la voie implique également l'abaissement de la vitesse à 110 km/h sur l'A41 Sud.

La fin des travaux, et la mise en service de la voie, sont prévues pour fin d'année 2028.

BUS

Exposition photographique dans le hall de la Mairie

Janine
PONCET

Conseillère municipale

Installée depuis mars 2021 dans le hall de la Mairie de Saint-Nazaire-les-Eymes, l'exposition artistique de photographies alimentée par des photographes amateurs de la commune reprend à la rentrée de septembre 2026.

Cette exposition est composée des souvenirs de vacances de Valérie PERROUD, adjointe au maire et de Sylvie D'ASCOLI, agente territoriale de Saint-Nazaire-les-Eymes. Remercions-les pour nous avoir gracieusement prêté leurs belles réalisations. Deux beaux voyages : Namibie pour l'une et les îles Cyclades pour l'autre. Ces photos ont été mises en place le lundi 31 août. L'idée sera reprise l'an prochain pour cette même période, donc pensez dès maintenant à vos photos de vacances !

Nouveauté cette année : les photographies sélectionnées les années précédentes ont été stockées et seront réemployées dans le couloir de la Caserne.

Deux autres informations :

- Sur le mur du hall de la Mairie, la Commission municipale Culture, Associations et Patrimoine envisage d'exposer une ou deux fois par an pour un ou deux mois les œuvres d'un artiste local ou originaire du Grésivaudan ; photos, tableaux, peintures accrochables aux cimaises. La question de l'assurance de ces œuvres est à l'étude en Mairie.

- La Commission municipale attend, pour les expositions à venir, vos nouvelles photographies sur différents thèmes retenus. Voici le calendrier 2026-2027 :



Novembre, décembre 2026 et janvier 2027 : exposition d'un artiste pastelliste Alain RENAUX. Jusqu'au 29 janvier 2027

Avril-mai-juin 2027 : carnaval des enfants (masques et tenues, dessins). Envoi avant le 15 mars. Installation lundi le 5 avril.

Octobre-novembre-décembre 2027 : Dent de Crolles et chaîne de Belledonne à toutes les saisons. Envoi le 15 septembre au plus tard. Installation le lundi 4 octobre 2027.

Janvier-février-mars 2027 :

belles maisons de village, vieilles pierres. Envoi des photos le 30 novembre au plus tard. Installation le lundi 4 janvier 2027.

Juillet-août-septembre 2027 :

exposition de photographies de Michel Morenas, un habitant de Saint-Nazaire-les-Eymes qui présente sa vision de l'Australie où il a résidé plusieurs années.

Quelques conseils :



- ◆ Les photographies, de préférence **en couleurs**, doivent avoir une **résolution de 1MO (soit 1024 KO) minimum** pour être traitées et agrandies par l'atelier Matisseo de Meylan.

- ◆ Concernant les droits d'auteur, seuls les nouveaux contributeurs dont les photographies auront été sélectionnées devront signer une renonciation (formulaire standard) à leurs droits d'auteur et le don gracieux de leurs photos à la Mairie de Saint-Nazaire-les-Eymes qui pourra les exposer dans ses salles communales et, en vue de communication, les faire figurer sur la page Facebook de la commune.

Vos photos en format JPEG ou HEIC sont à envoyer à :

janine.poncet87@orange.fr

*D'avance, artistes et photographes amateurs, un grand merci pour vos belles contributions....
Bonnes chasses photographiques !*

Un restaurant "Gueuleton" s'installe à Saint-Nazaire-les-Eymes

Médéric
JAMBON

Adjoint à la Communication

L'art du partage et de la bonne table dès novembre !

Une nouvelle adresse gourmande et conviviale s'apprête à ouvrir ses portes sur notre commune. Actuellement en cours de construction et de livraison, l'établissement de la région grenobloise ne sera pas une franchise, mais bel et bien un restaurant de la célèbre marque Gueuleton. **Son ouverture est annoncée pour le mois de novembre prochain.**

Une rencontre d'expertises et un ancrage local fort

À l'origine de ce projet, on retrouve une belle association professionnelle entre deux figures de la restauration locale : Jordan PAPPAS, enfant du pays ayant grandi à Saint-Nazaire-les-Eymes, traiteur événementiel, déjà en lien avec le groupe Gueuleton, et Anthony BAYLE, gérant reconnu de L'Atelier Gourmand à Montbonnot-Saint-Martin et qui produira la quasi-intégralité des desserts.

Pour les deux gérants, cet emplacement est bien plus qu'un choix stratégique, c'est un lieu emblématique et symbolique, ancré au cœur de leur réseau personnel et professionnel. Ils voient en Saint-Nazaire-les-Eymes *"l'endroit stratégique et idéal pour créer un véritable lieu de vie chaleureux dans la vallée du Grésivaudan"*.



Une expérience centrée sur la cuisine de partage

Forts de leur complémentarité, Jordan et Anthony partagent la même vision : proposer une cuisine traditionnelle généreuse axée sur le concept de « cuisine dressée partagée » au centre de la table, plutôt qu'un dressage individuel classique à l'assiette.

Le rez-de-chaussée proposera une grande salle de restaurant dédiée aux particuliers, ouverte dans un premier temps midi et soir du mardi au samedi avec produits locaux de qualité.

Une priorité sera donnée aux produits français et aux circuits courts locaux, complétée par un approvisionnement en viande du Sud-Ouest ou autres origines sélectionnées sous cahier des charges strict et bien ficelé. Des formules accessibles seront proposées : menus du jour partiels ou complets le midi, accompagnés de planches à partager, plats cuisinés traditionnels et tapas midi et soir. La carte des vins proposera une sélection variée adaptée à tous les budgets.

Un espace dédié aux séminaires et événements d'entreprise

L'établissement a été pensé pour s'adapter à toutes les occasions avec au rez-de-chaussée une salle séparée permettant de recevoir en toute intimité des séminaires ou des repas d'affaires en petit groupe. À l'étage, un espace entièrement dédié aux réceptions et formations professionnelles sera équipé de tous les moyens modernes de communication et de diffusion, assorti d'un bar indépendant idéal pour les pauses lors des réunions.

Enfin, des événements festifs pourront s'organiser en saison estivale : Des repas de groupe et mariages pourront y être organisés, avec de belles animations braseros en terrasse durant l'été. Si la privatisation totale du site pour de très grands événements n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant, elle reste une possibilité envisagée à terme.

Une inauguration officielle aura probablement lieu dans un second temps, afin de laisser à l'équipe le temps de peaufiner le service et de tirer parti des premiers retours clients.

Saint-Nazairises, Saint-Nazairis, rendez-vous en novembre pour l'ouverture de ce premier restaurant au sein de notre commune !

Le nouveau Conseil Municipal des Enfants se prépare !

À l'heure où nous écrivons ces lignes, les enfants s'activent pour préparer leur campagne électorale grandeur nature. Accompagnés tout au long de cette démarche par Raphaël BERNARD GREAU, responsable adjoint du service Enfance-Jeunesse, et Floriane LATRAYE, adjointe à l'enfance et à la jeunesse, ils découvrent les différentes étapes d'une élection et se mettent dans la peau de véritables candidats.



Réflexion autour de leurs idées, préparation des affiches, présentation de leurs projets... chacun travaille à faire connaître ses propositions et à convaincre ses camarades.

Une première expérience de la démocratie qui leur permet de comprendre concrètement comment se construit une campagne, mais aussi le rôle d'un élu et l'importance de porter la voix des autres.

Les prochaines semaines seront consacrées à la campagne et au vote, avant de découvrir la nouvelle équipe du Conseil Municipal des Enfants (CME) !

« Oranger SNE » : agir contre les violences faites aux femmes !

Du 25 novembre au 10 décembre prochains, notre commune, accompagnée par les associations et acteurs locaux participera à la campagne « ORANGER LE MONDE » (ONU 2008), TOUS UNIS pour mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles.

Cette période démarrera par la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et se conclura par la journée internationale des Droits humains.

Durant ces 16 jours d'activisme, **la municipalité conduira avec l'antenne locale de l'Organisation SOROPTIMIST, une campagne de communication, de sensibilisation et d'action sous la couleur Orangé**, représentant un avenir meilleur, dynamique, optimiste et sans violences.

Parce que la liberté et la dignité sont des droits pour tous, parce qu'un monde sans violence envers les femmes et les filles est l'affaire de toutes et tous, parlons-en et agissons !



05. Rétrospective en vue !

Belle mobilisation solidaire des enfants du CME

Floriane LATRAYE

Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et les Associations

Du lundi 27 au jeudi 30 avril, les enfants du CME 2025-2026 sous l'accompagnement d'Éric CHARPENTIER, ont organisé une collecte **au profit de la banque alimentaire**. Cette initiative solidaire a rencontré un vif succès grâce à l'implication de toute la communauté scolaire.

En amont de la collecte, les élèves des classes du CP au CM2 ont eu l'opportunité de recevoir la visite de bénévoles de la Banque Alimentaire. Ces derniers sont venus présenter les actions menées par l'association, sensibilisant ainsi les enfants à la **lutte contre la précarité alimentaire** et à l'importance de l'engagement citoyen.



Grâce à la générosité des familles, de nombreux dons ont été récoltés. Les enfants du CME tiennent à adresser leurs **remerciements les plus sincères** à toutes les familles pour leur participation active et leur solidarité.



Place à la rentrée

Mardi 1er septembre à 8h20, les écoliers de Saint-Nazaire-les-Eymes ont retrouvé le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire.

Au total, **276 enfants** ont fait leur rentrée dans les écoles de la commune : **87 élèves en maternelle** et **189 en élémentaire**.

Les équipes enseignantes se renouvellent et accueillent : Laurent CAMPOS en maternelle, Stéphanie PONS, Léane DEL RIO LATORRE et REGNAULT en élémentaire.

Du nouveau également au pôle enfance !

Cette rentrée est aussi l'occasion de mettre en lumière le travail du pôle enfance-jeunesse, placé sous la responsabilité de Cloé LE PAPE, accompagnée de Raphaël BERNARD GREAU.

L'équipe compte cette année une nouvelle titularisation avec celle de Peggy DI GENNARO, qui vient conforter l'équipe municipale mobilisée quotidiennement auprès des enfants.



Des équipements pour améliorer le confort des élèves

La commune poursuit ses actions afin d'améliorer les conditions d'accueil et le confort des enfants au sein des écoles.

Afin de mieux faire face aux épisodes de fortes chaleurs et de maintenir des conditions plus agréables pour les enfants comme pour les équipes éducatives, l'ensemble des classes de l'école maternelle a été **équipé de ventilateurs de plafond**.



Dès septembre, un diagnostic thermique va être effectué sur l'école primaire, qui permettra de poursuivre les améliorations nécessaires. La classe de MS/GS d'Hélène PUECH bénéficie également de l'installation d'un **équipement de filtration UV**, participant à l'amélioration de la qualité de l'environnement intérieur. Enseignants, ATSEM, agents du pôle enfance-jeunesse et services municipaux sont ainsi prêts à accueillir les enfants pour cette nouvelle année scolaire.

Nos bâtiments passent à l'éclairage LED

Le remplacement des éclairages néon dans nos bâtiments est de plus en plus difficile en cas de panne. Certaines pièces ne sont plus fabriquées, elles ne sont donc plus trouvables, ou alors à un prix très élevé.

Voilà pourquoi la commune a décidé de lancer un plan de remplacement progressif de l'éclairage néon de ses bâtiments, en déployant des solutions LED. Les bâtiments concernés en 2026 sont l'école maternelle, le pôle enfance, et la salle des 2 colonnes.



En 2027 c'est la salle André CARTIER-MILLON, la Mairie et la Caserne qui en bénéficieront. Le montant de cette première tranche de travaux qui s'est déroulée cet été est de 19 900 € TTC. Outre une plus grande pérennité du système d'éclairage, ce renouvellement diminuera la consommation d'électricité de ces bâtiments.

CCAS – Saint-Nazaire fête ses nouvelles centenaires !

Le CCAS de Saint-Nazaire-les-Eymes, représenté par Monsieur le Maire Claude BENOIT et 2 autres membres du CCAS, a rendu visite le jeudi 25 juin à Madame **Odette GIREUD** pour fêter ses 100 ans. Nous lui avons offert une belle gerbe de fleurs (fleuriste de Bernin), un excellent gâteau de chez De Nardi, ainsi que la médaille de la commune en souvenir de l'événement.



Denis BERNE

*Conseiller municipal
délégué à
l'Action sociale*



Nous avons passé un très bon moment à discuter avec elle et ses proches qui l'accompagnent au quotidien.

Voici quelques photos pour illustrer cette belle rencontre.

Madame Odette GIREUD n'est cependant pas la doyenne de la commune car nous avons déjà fêté en fin d'année dernière une première centenaire à Saint-Nazaire les Eymes : Madame **Marie BOND** (entourée sur la photo ci-près de son fils et de Michèle FLAMAND, notre ancien maire).



À la rencontre des entreprises de Saint-Nazaire-les-Eymes !

Médéric JAMBON

Adjoint à la Communication

Le 8 juin dernier en soirée, la Municipalité a réuni le tissu économique local lors d'une soirée d'échanges chaleureuse et constructive.

Élus et entrepreneurs se sont prêtés au jeu des présentations croisées pour faire connaître et valoriser le savoir-faire de notre territoire.

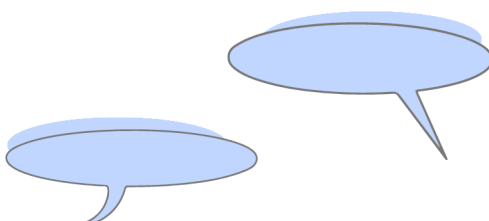
Au-delà des rencontres, cette initiative communale visait à **étudier précisément les besoins** de nos professionnels afin d'engager un travail en partenariat durable, indispensable à l'attractivité économique et sociale de notre commune.



Il a été notamment exprimé :

- **le souhait des professionnels de santé de trouver des locaux plus spacieux et mieux isolés**, répondant aux normes pour personnes à mobilité réduite.
- le manque de signalétique et l'éloignement de l'arrêt de bus « Les Plantées », rendant difficile l'accès des automobiles et vélos (espace ou local à créer) à la zone d'activité intercommunale de la Grande Chantourne.
- **la nécessité de travaux de voirie** pendant les mois de juin et d'août, perturbant temporairement le trafic sur la route départementale, mais améliorant et sécurisant l'accès aux différentes zones d'activités commerciales. Ces travaux doivent permettre de prendre en compte le passage des convois exceptionnels, la qualité de la chaussée (enrobé) et ses abords, la sécurité des usagers (passages piétons et vitesse réduite à 30 km/h)
- **les moyens de lutte contre les moustiques** : un traitement des avaloirs d'eau de pluie est réalisé par les services techniques (formés en biocide), et une possibilité de diffusion de BTI (*Bacillus Thuringiensis Israelensis*) existe dans les récupérateurs d'eau de pluie, regards d'eaux usées, vasques... un produit naturellement présent dans les sols utilisé comme larvicide biologique (inoffensif pour les humains et animaux domestiques ou poissons), mais à renouveler toutes les 2 à 4 semaines et après de fortes pluies.

Merci aux équipes de la Mairie pour l'organisation et merci aux entreprises d'être venues nombreuses pour exprimer vos idées et vos besoins. Ensemble nous continuons à faire vivre la dynamique locale !



Le Quichotte : une soirée culturelle et solidaire sous les étoiles



Valérie
PERROUD

Adjointe à la Culture
et au Patrimoine

Le samedi 13 juin 2026, la cour de l'école de Saint-Nazaire-les-Eymes s'est transformée en scène de théâtre à ciel ouvert pour accueillir « Le Quichotte », un spectacle original et poétique qui a enchanté le public venu nombreux pour l'occasion.

Portée par deux artistes de grand talent, cette adaptation libre et inventive de l'œuvre de Cervantès a su faire revivre les aventures du célèbre chevalier errant avec une énergie communicative. Entre jeu théâtral, performance corporelle, humour et finesse d'interprétation, les deux comédiens ont captivé les spectateurs tout au long de la représentation. À eux seuls, ils ont incarné une galerie de personnages et fait naître, avec une remarquable maîtrise, l'univers foisonnant de Don Quichotte.



Petits et grands ont pu apprécier la qualité artistique de cette création, mêlant imagination, émotion et dérision. Dans le cadre convivial de la cour d'école, la proximité entre les artistes et le public a contribué à faire de cette soirée un moment particulièrement chaleureux et fédérateur. Au-delà de sa réussite culturelle, cette représentation revêtait également une dimension solidaire. En effet, l'intégralité de la recette de la soirée a été reversée à l'association 2kg de culture, qui œuvre pour rendre la culture accessible à tous tout en soutenant des actions de solidarité alimentaire. Grâce à la générosité des spectateurs, cette belle initiative a permis de conjuguer plaisir du spectacle vivant et engagement citoyen.

2kg-de-culture / saison Echos 2026-2027



La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants et les artistes pour avoir contribué à la réussite de cette soirée. Une attention particulière également à la Communauté de Communes Le Grésivaudan, et précisément à Anne GRANDSIRE, Directrice de l'Espace Aragon et son équipe pour nous avoir suggéré et soutenu dans cet évènement.

Un bel exemple de la façon dont la culture peut rassembler et soutenir des projets porteurs de sens. Rendez-vous l'année prochaine en 2027, le vendredi 14 mai à 20h pour un autre spectacle tout aussi surprenant !

Cinétoiles 2026 : une belle soirée de partage et de convivialité

Valérie
PERROUD

Adjointe à la Culture
et au Patrimoine

Le mercredi 1er juillet, de nombreux habitants se sont retrouvés pour la traditionnelle soirée Cinétoiles. Nous remercions chaleureusement toutes les personnes présentes qui ont contribué à faire de cet événement un moment convivial et apprécié de tous.

La soirée a débuté en musique grâce aux groupes **Grési'Jazz** et **Music@Scène**, qui ont animé l'avant-séance avec talent et bonne humeur. Les deux formations ont clôturé leur prestation par une interprétation commune du célèbre **Boléro de Ravel**, un joli clin d'œil au film diffusé ensuite.



Suite à l'orage survenu dans l'après-midi, la projection a dû être déplacée du terrain de rugby vers le préau de la cour d'école derrière la Mairie. Malgré ce changement de dernière minute, le public a répondu présent et a pu profiter, à partir de 22 h, de la projection du film « **En fanfare** », dans une ambiance chaleureuse.

Les spectateurs ont également pu se restaurer grâce au camion pizza **Franki'Pizz**, tandis que la buvette proposait popcorn, crêpes et boissons au profit de **l'APE** et des projets de l'association.



Nous adressons enfin nos sincères remerciements à la **Communauté de Communes Le Grésivaudan**, partenaire et sponsor de l'opération Cinétoiles, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à l'organisation de cette belle soirée.

Un rendez-vous de partage, de culture et de convivialité !
À l'année prochaine pour une prochaine séance tout aussi festive et joyeuse.



En juin 2026, Artistes en Jardins a connu sa troisième édition consécutive, pour deux belles journées placées sous le signe de l'art, de la découverte et de la convivialité. Cette exposition, qui permet aux visiteurs de découvrir des œuvres d'artistes dans des jardins privés de Saint-Nazaire-les-Eymes, ne pourrait exister sans la générosité et l'engagement de celles et ceux qui ouvrent leurs portes.



Nous tenons donc à remercier chaleureusement les propriétaires des jardins pour leur accueil, leur disponibilité et leur confiance. C'est grâce à eux que cette exposition peut prendre vie et offrir aux artistes comme au public un cadre aussi original et agréable. Nous adressons également nos sincères remerciements aux artistes qui ont participé à cette troisième édition, pour leur présence, leur enthousiasme et la qualité des œuvres qu'ils ont choisi de présenter. Leur créativité et leur diversité ont largement contribué à la réussite de ces deux journées.

L'animation de l'exposition a été assurée avec talent par une **comédienne** et un **musicien accordéoniste**, que nous remercions très sincèrement pour leur présence et leur contribution à l'ambiance conviviale de l'événement.

Nous souhaitons également exprimer notre reconnaissance à la Mairie de Saint-Nazaire-les-Eymes, à la commission Culture, ainsi qu'à l'association Sport et Culture, à la Communauté de communes du Grésivaudan et au Département, pour leur soutien, leur aide et leur accompagnement, indispensables à la réalisation de cette manifestation.

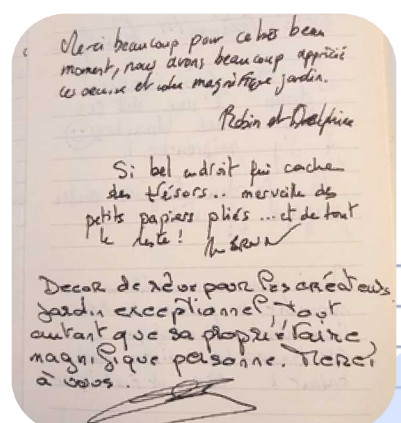
Forts de cette belle troisième édition, nous sommes heureux d'annoncer que la prochaine exposition Artistes en Jardins aura lieu les 5 et 6 juin 2027.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette nouvelle rencontre entre Art, jardins, artistes et public, et poursuivre ensemble cette belle aventure.

Le Groupe de pilotage : Annie VALLIER, Sylvie LAGIER, Claire DE FORAS, Laurent DUCOUSSO, Bernard VIDAL et Gaëtan CORCELLI



Extrait du livre d'or



Retour sur la fête du Tennis et le tournoi du « Saint-Nazaire-les-Eymes Tennis » (SNET) !

Floriane LATRAYE

Médéric JAMBON

Le SNET a organisé pour la 8^{ème} année un tournoi Open, du 24 juin au 12 juillet.

Le succès était une nouvelle fois au rendez-vous avec plus de 120 inscrits en provenance des différents clubs de la région.

Cette nouvelle édition a une fois encore rencontré un beau succès les joueurs et joueuses sont venus se mesurer sur les courts dans une ambiance sportive. Pendant près de 3 semaines, les rencontres se sont succédé, offrant de beaux moments de tennis et permettant au club de faire vivre pleinement son cadre et ses installations en ce début d'été. Jean-François JACQUIN souligne que cette réussite repose également sur le large investissement des bénévoles et membres du SNET mobilisés pour accueillir les participants et assurer le bon déroulement des rencontres. Petit clin d'oeil à notre cadet Sacha AYMES et notre doyenne Cécile GUILLAUME pour leurs belles performances.



Un peu plus tôt, le 6 juin, l'heure était à la « fête du tennis ».

Cette journée conviviale a permis aux petits et grands de se retrouver autour de la petite balle jaune. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir ce sport, mais aussi de rencontrer les joueurs, bénévoles et membres du club.

Dans la matinée, une dizaine d'enfants de Saint-Nazaire ont pu s'initier à ce sport grâce à des ateliers ludiques encadrés par les moniteurs, concentration et premières balles échangées étaient au rendez-vous. L'après-midi, un atelier de mesure de la vitesse de service a attiré une dizaine de curieux venus tester leur puissance de raquette.

Résultats :

En hommes, Alexandre PERILHON (Latresne TC) bat Loick NEFF (Bernin TC). Chez les dames, Evgeniya ZLOBINSKAYA (Uriage TC) bat Dianne PERRAUD (Aix les Bains TC). La finale de « consolante » était 100% locale (SNET) et a vu la victoire de Gaspard FAURE sur Pascal SAUTOT au terme d'un match très disputé.



La journée s'est poursuivie avec les finales du tournoi interne du club, disputées devant une quinzaine de spectateurs venus encourager les joueurs. Chez les dames, Sonia ALVES s'est imposée face à Audrey DELOIRE.

Chez les hommes, Jocelyn AGUILA a remporté le titre face à Cyril LOPEZ-RUIZ, même s'il n'a malheureusement pas pu être présent lors de la remise des récompenses. Sentez-vous libres de venir faire un tour et rencontrer le club aux Écoutoux.

Participation citoyenne : une soirée pour s'informer et échanger

Le 4 juin dernier, une quarantaine d'habitants membres du dispositif de Participation citoyenne se sont réunis pour une soirée en présence du Capitaine Cédric CHASSIGNEUX, commandant de la communauté de brigade de Saint-Ismier et du gendarme Clément DUBOIS-PAGANON, référent de la commune de Saint-Nazaire, du Maire et du policier municipal Éric BOURDOUX.

Dans un premier temps, les objectifs et le fonctionnement du dispositif ont été présentés. Ensuite, le capitaine a exposé l'état des lieux, notamment des vols et incivilités sur la commune, le fonctionnement du dispositif, mais surtout a répondu aux nombreuses questions des habitants : caméras privées, appels au 112, éclairage public, vidéoprotection, accompagnement des personnes vulnérables... les échanges ont permis d'aborder des situations très concrètes du quotidien.



Les gendarmes ont notamment rappelé que les images issues d'une caméra privée ne peuvent pas être diffusées librement, mais qu'elles peuvent être transmises à la Gendarmerie pour faciliter une enquête. Ils ont également précisé que le 112 oriente l'appel vers le service de gendarmerie compétent en fonction de l'adresse de la personne appelante.

Éric BOURDOUX a également présenté les possibilités offertes par les nouvelles technologies, comme la connexion d'un interphone de portail à un téléphone portable afin d'alerter un proche en cas de tentative d'intrusion.

La réunion a aussi été l'occasion d'évoquer les évolutions du dispositif et les moyens d'améliorer encore la circulation de l'information entre les habitants, la Police municipale et la Gendarmerie.

Un réseau fondé sur la vigilance et le partage

La Participation citoyenne repose sur un principe simple : être attentif à son environnement, signaler une situation inhabituelle et laisser les professionnels intervenir. Les référents jouent un rôle essentiel de relais entre les habitants, la Police municipale et la Gendarmerie.

La commune remercie les habitants présents pour leur participation et leurs échanges, qui contribuent à faire vivre une vigilance collective, au service de tous.

À retenir : le dispositif ne demande pas de surveiller, mais simplement d'être attentif et de transmettre une information utile.



Pour adhérer, rendez-vous sur le site de la commune : www.saint-nazaire-les-eymes.fr

SAINT-JEAN 2026 : une fête au cœur de notre identité locale !

Médéric
JAMBON

Adjoint à la Communication

Si notre commune a vibré plus fort qu'à l'accoutumée samedi 20 juin dernier, c'est que notre traditionnelle fête de la Saint-Jean a une nouvelle fois tenu toutes ses promesses. Entre jeux, musique et spectacles, vous étiez des milliers au rendez-vous. Un succès qui témoigne de la vitalité de notre village et de notre attachement commun à ces moments de rassemblement !



Une journée pensée pour nos familles et nos associations

Dès 15h, nos plateaux sportifs (École et Stade) se sont métamorphosés en un espace d'animation intergénérationnel. Tandis que les plus jeunes investissaient les structures gonflables et le mur digital (nouveau), avec un succès incontestable pour le ventrigrisse géant et sa zone de rafraîchissement, le banquet citoyen réunissait convives et élus autour de grandes tables conviviales, avec chapiteaux ombragés et brumisés.

Tout au long de l'après-midi et en début de soirée, la culture locale a ravi les nombreux spectateurs, dont le député de notre première circonscription Alim LATRECHE ! Cette édition a été une formidable vitrine pour notre tissu associatif avec les sections de Sport et Culture : poterie, danse et expression corporelle, et musique avec les chorales Do Ré & Cie, mais également les groupes voisins de l'Amzov et de Grés'i Jazz.

Une nuit de traditions et de partage !

À la nuit tombée, le traditionnel défilé aux lampions a illuminé les rues de notre village.

Près d'un millier de lanternes ont guidé le cortège vers le sommet de la fête :

- **Le brasier traditionnel** : l'allumage du feu de la Saint-Jean a rassemblé près de 2 000 personnes dans une atmosphère empreinte de nostalgie et de magie.
- **Le spectacle pyrotechnique** : alors que les dernières braises s'assouplissaient, le ciel de Saint-Nazaire s'est embrasé à son tour, offrant un feu d'artifice à couper le souffle.
- **Le bal populaire** : Une fois les dernières poussières d'étoiles retombées, pas question d'aller se coucher ! La scène et le terrain de rugby se sont transformés en piste de danse où le DJ a fait guincher toutes les générations jusqu'à 1h du matin.



Le mot de la fin : merci !

Un événement de cette ampleur ne voit pas le jour par hasard. Derrière les rires et les étincelles se cachent des mois de travail logistique et humain.

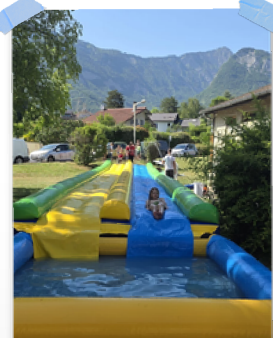
Un tel succès ne s'improvise pas.

Nous écrivons, tenons à adresser nos plus chaleureux remerciements :

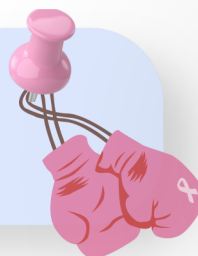
- À Christian TOUR et toute l'équipe d'SNEVENTS FAMILY, pour leurs neuf mois de préparation intensive,
- Au personnel communal et aux agents techniques, mobilisés dès l'aube pour la sécurité et la propreté des lieux avant et après la fête,
- À l'Association des Parents d'Élèves, aux associations locales et aux bénévoles investis,
- À notre député de la 1^{ère} circonscription, Alim LATRECHE, finalement resté jusqu'au bout de la nuit,
- Aux commerçants et acteurs économiques locaux pour leur générosité et leur soutien financier,
- À la Commune pour son soutien logistique et organisationnel, le merveilleux feu d'artifice choisi,
- Et surtout à vous tous, habitants de Saint-Nazaire-les-Eymes, pour votre civisme, votre joie de vivre et votre participation massive à cet événement.



Rendez-vous l'année prochaine, Samedi 19 Juin 2027, pour une nouvelle édition festive et pleine de surprises... !



Les Roberts de Domi : une histoire de famille, de solidarité et de rock



**Floriane
LATRAYE**

*Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse
et les Associations*

Une nouvelle association a récemment rejoint le paysage associatif de Saint-Nazaire-les-Eymes : **Les Roberts de Domi**.

Derrière ce nom original se cache avant tout une histoire familiale et un engagement de longue date **contre le cancer du sein**.

L'aventure trouve ses premières racines de l'autre côté de l'Atlantique. Aux États-Unis, la famille s'est engagée dans de grands événements et des marches solidaires destinés à collecter des fonds pour lutter contre le cancer du sein. En 2024 encore, ses membres participaient ensemble à l'une de ces marches.

De retour en France, l'envie de poursuivre cette mobilisation et de faire vivre cet engagement à Saint-Nazaire-les-Eymes s'est naturellement imposée. C'est ainsi qu'est née, en mars 2026, l'association Les Roberts de Domi.

Son objectif : soutenir la lutte contre le cancer du sein et contribuer au financement de la recherche médicale en organisant des événements culturels, sportifs et solidaires. Les bénéfices récoltés lors de ces actions ont vocation à être reversés à des organismes engagés dans la recherche médicale et la lutte contre le cancer.

Pour faire connaître cette nouvelle association et poursuivre cette belle histoire de solidarité, Les Roberts de Domi ont choisi le rock en organisant un concert caritatif à Saint-Nazaire-les-Eymes le samedi 12 septembre en salle ACM.

Une manière festive de rassembler les habitants autour d'une cause qui, elle, est universelle : faire avancer la recherche et soutenir la lutte contre le cancer du sein.

Des marches américaines aux événements organisés aujourd'hui dans notre commune, l'histoire des Roberts de Domi montre qu'un engagement familial peut traverser les frontières et devenir une aventure collective.

Projet d'une truffière pédagogique à Saint-Nazaire

renouer avec la tradition en collaboration avec la jeunesse !

Connu pour ses coteaux viticoles et ses champs de noyers, le Grésivaudan n'en est pas moins une terre pour la truffe. Pendant des siècles les savoirs se sont transmis de génération en génération jusqu'à ce que l'industrialisation n'apparaisse et que les guerres mondiales n'éclatent.

Après avoir visité la truffière de la commune de La Terrasse le 27 juin dernier, la municipalité souhaite lancer un projet de truffière pédagogique sur son territoire.

Si cette action porte évidemment une dimension environnementale et patrimoniale, notre équipe souhaite en faire un véritable outil pédagogique et un lieu de partage :

- Outil pédagogique car elle associera les écoles dans la plantation, l'entretien et l'exploitation, en s'appuyant sur les relations au vivant, les interactions "hôte/champignon" et la météorologie.
- Lieu de partage car nous envisageons d'organiser des stages « découverte », des « ateliers gastronomiques » et des temps de convivialité au cœur-même de cette truffière.

Certes la production n'est pas pour tout de suite mais nous nous armerons de patience et avec l'accompagnement d'Éric BOURDOUX, notre policier municipal et trufficulteur amateur averti, nous sommes entre de bonnes mains.

Répertoriant les biens sans maître et les terrains communaux que nous possédons, nous cherchons actuellement l'endroit idéal pour ce projet.

Répertoriant les biens sans maître et les terrains communaux que nous possédons, nous cherchons actuellement l'endroit idéal pour ce projet.

**Lionel
FERRAFIAT**

Adjoint à l'Environnement
et à l'Intergénérationnel



La commune a testé son Plan Communal de Sauvegarde

C'est désormais une tradition depuis **2022** : la commune participe tous les ans à un exercice de gestion de crise.

L'édition 2026 s'est déroulée le 30 juin, dans des conditions différentes des précédentes. Cette fois l'exercice n'était pas organisé par la commune avec le concours de notre partenaire habituel, l'Institut des Risques Majeurs (IRMa), mais par la préfecture de l'Isère. Ce sont 24 communes situées entre Moirans, Avignonet et la nôtre, ainsi que Grenoble Alpes Métropole, qui ont été mobilisées simultanément sur un scénario de rupture du barrage de Monteynard, couplé à un épisode de crue de l'Isère.

La commune de Saint-Nazaire-les-Eymes n'étant pas la plus impactée par ces phénomènes, du fait de sa distance au barrage et de son urbanisation en hauteur, l'exercice a été moins "intense" qu'il ne l'a pu être pour les communes situées dans le bassin grenoblois, qui ont dû simuler l'organisation d'une évacuation à large échelle de la population.

De 10h à 17h, le Poste de Commandement Communal a été activé avec plusieurs fonctions : main courante, cellule terrain, cellule communication et standard téléphonique. Les services administratifs, la Police municipale, l'Enfance-Jeunesse et les services techniques ont été mobilisés.



Pour permettre le bon déroulement de l'exercice, l'accueil physique de la Mairie a été fermé, tandis que le standard téléphonique est resté accessible.

Les communes voisines de Saint-Ismier et Biviers ont également assisté à l'exercice en qualité d'observatrices.

L'exercice a permis aux nouveaux élus de découvrir le fonctionnement de notre plan communal de sauvegarde : son activation, les rôles de chacun, et les différentes procédures qu'il contient.

La commune a procédé à un barriérage des chemins de plaine pour en empêcher l'accès lors de la crue, et à l'ouverture d'un centre d'accueil pour les personnes évacuées des autres communes. Les moyens de communication ont également été utilisés, pour informer la population. Une très bonne entrée en matière, qui a en outre permis d'identifier des axes d'amélioration dans les procédures.

La multiplication des événements météorologiques extrêmes justifie pleinement la participation régulière à ce type d'exercices, la préparation du facteur humain étant un élément clé dans l'efficacité de la réponse apportée par la commune.



L'UT4M : une réussite collective !

Du 16 au 19 juillet, l'UT4M a une nouvelle fois fait vibrer les sentiers des quatre massifs qui entourent Grenoble. À cette occasion, Saint-Nazaire-les-Eymes a pleinement participé à cette grande aventure sportive et humaine, en accueillant les coureurs tout au long du week-end.

Dès la nuit du vendredi 17 au samedi 18 juillet, puis jusqu'au petit matin du dimanche, les participants des épreuves les plus longues ont traversé la commune. Pour certains, Saint-Nazaire-les-Eymes représentait déjà une étape importante après plusieurs dizaines de kilomètres parcourus, parfois de nuit, au terme d'un effort aussi exigeant qu'impressionnant.



*Départ: 19/07
7h00*



Le temps d'une nuit, la salle André CARTIER-MILLON et le gymnase se sont transformés en base de vie où les coureurs pouvaient se ravitailler, se restaurer, recevoir des soins, se changer et reprendre des forces avant de poursuivre leur aventure.

La commune a ainsi été à la fois un point de passage, de ravitaillement, d'arrivée et de départ.

Le dimanche 19 juillet, dès 7 heures, la salle André CARTIER-MILLON a également été le théâtre d'un moment fort de cette édition : le départ de l'UT4M 40 Chartreuse, un parcours de 41,3 km et 2 655 mètres de dénivelé positif, ainsi que celui de la dernière étape du Challenge 180 km.

Monsieur le Maire, Claude BENOIT, a eu l'honneur de donner le départ des coureurs, lançant cette nouvelle journée de sport, de dépassement de soi et d'émotions.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à faire de ce passage un moment fort pour notre commune : pour leur disponibilité, leur énergie, leur bienveillance et leur engagement auprès des coureurs.

Bravo également à tous les participants pour leur détermination et leur courage.



Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition riche en défis et en émotions !

Une belle saison pour nos judokas

Les judokas de Saint-Nazaire-les-Eymes brillent au niveau national et international

La saison 2025-2026 aura été particulièrement réussie pour l'Alliance Grésivaudan Judo, avec **106 médailles remportées** lors d'une soixantaine de tournois, toutes catégories confondues.

À Saint-Nazaire-les-Eymes, les performances de **Joanne LAVERGNE** et **Lucien LÉGER-VILLA** sont venues illustrer cette belle dynamique. Joanne LAVERGNE s'est notamment distinguée en remportant en mars sa première **Coupe d'Europe**, avant d'être sélectionnée en **équipe de France cadets pour les championnats d'Europe** en Espagne. Lucien LÉGER-VILLA a, quant à lui, décroché une **médaille de bronze aux championnats de France cadets**.

Résident de Bernin, **Lucas CHANSSEAUME** a également marqué la saison en remportant son deuxième titre de champion de France cadets.

À eux trois, Joanne, Lucas et Lucien ont été sélectionnés en équipe de France à l'international. Pensionnaires du Pôle France Judo de Grenoble, dans le cadre du sport-études, ils incarnent la relève du judo régional.

Chez les cadets, l'Alliance a ainsi décroché **trois podiums nationaux**, dont le sixième titre de champion de France remporté par un judoka du club en cinq ans.

Une réussite qui témoigne du travail accompli par les sportifs, leurs entraîneurs et l'ensemble des bénévoles de l'**Alliance Grésivaudan Judo**.



Les 3 médaillés nationaux encadrés par leurs coaches Vincent Ducrot et Nicolas Chansseume

Forum des associations : une rentrée sous le signe de la convivialité

Floriane LATRAYE

Adjointe à l'Enfance, la Jeunesse et les Associations

Vendredi 4 septembre, la salle André CARTIER-MILLON et le gymnase de Saint-Nazaire-les-Eymes ont accueilli le traditionnel Forum des associations, rendez-vous incontournable de la rentrée.

De 16h à 19h, les habitants ont pu venir à la rencontre des associations locales, découvrir la richesse des activités proposées sur la commune et préparer leurs inscriptions pour cette nouvelle saison.

Sports, culture, loisirs, activités artistiques ou encore initiatives locales : les bénévoles étaient au rendez-vous pour présenter leurs projets et échanger avec les visiteurs dans une ambiance conviviale.

Cette édition a également été marquée par plusieurs nouveautés, notamment un nouvel annuaire des associations, particulièrement apprécié du public.

La présence d'un food-truck sucré et le verre de l'amitié ont également contribué à faire de ce forum un véritable moment de rencontre et de partage.



Ce rendez-vous est avant tout l'occasion de mettre en lumière celles et ceux qui, tout au long de l'année, donnent de leur temps et de leur énergie pour faire vivre Saint-Nazaire-les-Eymes.

Un grand merci à l'ensemble des associations, aux agents municipaux et aux visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle édition 2026 !

LES VENDANGES À SAINT NAZAIRE, VILLAGE DE VIGNERONS

Le Groupe
Patrimoine

« J'ai souvent rêvé d'avoir le pouvoir magique de faire réapparaître, un court instant, le Saint-Nazaire de mon enfance et de mon adolescence. Les habitants actuels seraient sûrement très étonnés de se retrouver soudain en 1950 les pieds sur un sol caillouteux, ne voyant de tous côtés que rangées de pieds de vignes. »

André CARTIER-MILLON, maire de Saint-Nazaire de 1969 à 1989.



Vue générale de Saint-Nazaire en 1950

Présente dès la paix gallo-romaine au XI^e siècle, la vigne est plantée sur les deux rives de l'Isère et devient si importante qu'elle attire l'attention des Dauphins. La rive droite est la plus favorable avec ses terrains argilo-calcaires perméables du cône du Manival et son ensoleillement.

Les coteaux de Saint-Nazaire sont des biens appréciés. Nobles, membres du clergé, parlementaires et bourgeois de Grenoble en possèdent des surfaces importantes.

À deux lieues du village, Grenoble, siège du Parlement, évêché, ville de garnison, forte de près de 25 000 habitants, est au XVIII^e siècle un débouché évident (on y compte 98 marchands de vin en 1725 !). Au XIX^e siècle, la vigne reste la monoculture de la rive droite de l'Isère.

Dès la sortie du village, la vigne occupe la plupart des terrains soit 70 % des terres au-dessus de la Grand'route et de 70 à 90 % jusqu'au village.



Départ pour les vendanges aux Drogeaux (famille Viboud, 1933)

Le saviez-vous ?

Vendémiaire, le premier mois du calendrier républicain, qui durait du 22 septembre au 21 octobre, tire son nom de la période des vendanges.

Chacun doit vendanger en temps voulu ; le ban des vendanges en a longtemps proclamé le commencement. En fait, on levait le ban qui interdisait la cueillette. Cette autorisation administrative de récolter le raisin existait déjà du temps des Romains. On retrouve le ban durant le Moyen Âge puis jusqu'en 1885. La réglementation est alors abandonnée.

Les vendanges comme les foins et les moissons sont les temps forts de l'année dans le milieu agricole. Ce sont de longues journées de travail qui demandent beaucoup de main d'œuvre et qui se terminent traditionnellement par un bon repas en commun.

Un ancien se rappelle :

« Le territoire amont de la commune était entièrement recouvert de vignoble, principale ressource du pays. Les vendanges étaient donc une période très attendue ; la pénurie ou l'abondance des récoltes conditionnait, pour une large part, les revenus des familles. Elles mobilisaient beaucoup de monde, famille, voisins qui apportaient leur aide dans une ambiance chaleureuse de solidarité. Les vendanges, juste récompense d'une année de labeur, restent, en ma mémoire, un des souvenirs les plus vivants. »



Cave Coopérative de Crolles, Bernin, Saint-Nazaire (1937)

Le terrible fléau du **phylloxéra** fin XIX^e puis la concurrence des vins du midi et d'Afrique du Nord et enfin l'industrialisation de la rive gauche vont mener à la quasi-disparition de ce qui fut la principale activité économique de notre village. Restent comme témoins de l'âge d'or de la vigne, de vastes granges avec quelques cuves et pressoirs, des caves et de charmants abris de vignerons qui servaient à abriter outils et travailleurs.

À **Saint-Nazaire** chaque ferme possède cuve de fermentation, pressoir, tonneaux et cave. Mais dans les années 1930, les viticulteurs de Saint-Nazaire se partageront entre la cave coopérative commune à Bernin et Saint-Nazaire créée en 1932 et qui fermera en 2019 et celle de Saint-Ismier qui fonctionnera de 1937 à 2010.



Vendange à Chalendar (2017)

De nos jours, de jeunes viticulteurs du Grésivaudan relancent cette culture. Ils privilégient les cépages locaux : Verdesse, Persan, Étraire de la Duy...

Leurs vins sont labellisés « vins de pays » en 1976 et classés IGP en 2009.

06. L'agenda

Club de lecture

Samedi 3 Octobre à 9h30



**Salle des Deux Colonnes,
à côté de la bibliothèque**

Le Club Lecture fait sa rentrée ! Pour cette première rencontre de la saison 2026-2027, venez partager vos lectures, vos coups de cœur et vos découvertes dans une ambiance conviviale.

Que vous soyez un lecteur habitué ou simplement curieux de rejoindre le groupe, vous êtes les bienvenus !

Spectacle

« Femmes, je vous conte ! »

Samedi 3 Octobre à 20H30



Salle ACM

Anne MARLANGE nous emmène à la rencontre de quatre femmes à travers quatre nouvelles de Guy de Maupassant. Un spectacle qui met en lumière la femme dans tous ses états, avec un réalisme qui résonne encore aujourd'hui.

Tarif : 12 €

Gratuit pour les moins de 26 ans
À partir de 13 ans

LA ROSE DES TEMPS – ARTISANAT

Dimanche 11 octobre de 9h à 18h



Salle ACM

L'association La Rose des Temps vous donne rendez-vous pour **une journée consacrée à l'artisanat et aux créations.**

Au fil des stands, les visiteurs pourront découvrir une belle diversité de savoir-faire et de produits : maroquinerie, objets de décoration, bougies, peintures, dentelles aux fuseaux, décorations de Noël, miel de montagne... Mais aussi une brocante et des casiers surprises.

La journée sera également l'occasion de faire une pause gourmande avec des tartes et gâteaux maison, à déguster sur place ou à emporter, accompagnés de boissons.

Une journée ouverte à tous, pour découvrir, échanger avec les exposants et peut-être trouver quelques idées ou créations originales.

ATELIERS ARCHÉOLOGIQUES

Bibliothèque L'Oiseau-Lyre

Mardi 20 Octobre



Salle ACM

Pendant les vacances scolaires, la bibliothèque propose deux ateliers pour partir à la découverte des animaux préhistoriques et de leurs squelettes, accompagnés par une archéozoologue.

3-5 ans 15h30: découverte des animaux préhistoriques et fouilles d'ossements.

6-12 ans 14h30: découverte des dinosaures et manipulation de squelettes.

Gratuit – Sur inscription, places limitées

Inscriptions à la bibliothèque ou par mail : bibliotheque@Mairie-sne.fr

Noël des Aînés : repas dansant ou colis de Noël ?

Comme chaque année, la commune invite ses habitants âgés de 70 ans et plus dans l'année à partager un moment convivial à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Les personnes concernées, nées avant le 31 décembre 1956, pourront choisir entre un repas dansant ou un colis de Noël.

Les invitations seront envoyées par courrier postal le lundi 28 septembre 2026.

Si vous êtes concerné(e) mais n'êtes pas inscrit(e) sur les listes électorales de la commune, merci de vous manifester auprès du service **Accueil / État civil**.

Le Repas

Samedi 28 novembre 2026 à 12h30



Salle ACM

Le repas sera préparé par Siaux YVAN (Le Cheylas) et animé par l'orchestre Alain ROBERT (Crolles). Une borne à selfie sera également à disposition pour garder quelques souvenirs de cette journée.



Le coupon-réponse indiquant votre choix devra impérativement être remis en mains propres à l'accueil de la Mairie, et non déposé dans la boîte aux lettres, au plus tard le **vendredi 30 octobre 2026**.

Pour toute question ou si vous pensez être concerné(e) mais n'avez pas reçu votre invitation, contactez le **service Accueil / État civil** :

04 76 52 24 29 ou par mail à etatscivil-associations@Mairie-sne.fr.

Le colis de Noël

Deux formules seront proposées :
SOLO ou DUO

Les colis, préparés par Fleurons de Lomagne, seront à retirer en salle du Conseil, sur présentation du coupon de retrait :

- Mercredi 9 décembre, de 9h30 à 12h
- Jeudi 10 décembre, de 13h30 à 16h

Une distribution à domicile est également prévue le **jeudi 10 décembre**, de 14h30 à 16h, pour les personnes qui en auront fait la demande.

La troupe Sel et Sucre vous emmène dans les coulisses de l'entreprise

Samedi 17 octobre à 20h30



Salle ACM

La troupe Sel et Sucre revient sur les planches avec **Le Vestiaire ou le Bestiaire**, une comédie de Sylvia BRUYANT, le samedi 17 octobre à 20h30, à la salle André CARTIER-MILLON.

*L'Entreprise Michaud, PME spécialisée dans le flexible sanitaire, organise son tout premier séminaire. Au programme : **un teambuilding destiné à renforcer la cohésion et à optimiser les performances des salariés**. Sur le papier, tout semble parfaitement organisé... mais cette soirée va rapidement prendre une toute autre tournure !*

À travers 25 personnages, la pièce explore avec humour les coulisses du monde de l'entreprise : enjeux de pouvoir, rivalités, petites mesquineries et grandes ambitions. Une comédie désopilante et déjantée qui promet une soirée pleine de surprises !

Halloween revient au village !



Salle ACM

Samedi 31 octobre 2026

Scannez-moi



16h30 – Goûter (offert par l'association SNEvents Family)

De quoi prendre des forces avant de partir à la chasse aux friandises !

17h – Départ de la grande parade depuis la salle CARTIER-MILLON (ouverte à tous)
Monstres, sorcières, vampires et autres créatures envahiront les rues du village pour aller à la rencontre des habitants.

Dès 18h30 – Rendez-vous à la salle CARTIER-MILLON
(dîner-spectacle payant sur réservation)

Au programme : repas, spectacle et soirée dansante pour prolonger Halloween tous ensemble.

Attention : réservation obligatoire pour la soirée jusqu'au mardi 27 octobre.

Toutes les informations pratiques ainsi que les modalités d'inscription sont accessibles via le QR code renvoyant vers notre page HelloAsso.

ALORS, PRÊTS À SORTIR VOS PLUS TERRIFIANTS DÉGUISEMENTS ?

Vos infos pratiques

Mairie

385 chemin du Village – 38330
Saint-Nazaire-les-Eymes
04 76 52 24 29
secretariat@Mairie-sne.fr
www.saint-nazaire-les-eymes.fr

Horaires d'ouverture au public

Accueil téléphonique

Du lundi au vendredi : 9h-12h / 13h-17h

Accueil physique

Lundi : 13h-19h
Mardi, jeudi et vendredi 13h-17h
Mercredi 8h-12h / 13h-17h

Enfance-jeunesse

Service Enfance Jeunesse

04 76 52 43 55
Responsable-enfancejeunesse@Mairie-sne.fr

Police municipale

04 76 52 99 46

STRUCTURE MULTI-ACCUEIL INTERCOMMUNALE « LES COCCINELLES »

04 76 52 34 80
multiaccueil.stnazaireleseymes@le-gresivaudan.fr

École primaire du Manival

ce.0382161t@ac-grenoble.fr

École maternelle

04 76 52 17 26

École élémentaire

04 76 52 31 50

Permanence du Maire

Tous les premiers jeudis du mois
17h-19h, SAUF en août

Service urbanisme sur rendez-vous

Lundi de 17h à 18h30
HORS Juillet/Août

Accueil téléphonique urbanisme

Lundi : 15h-17h
Mercredi, jeudi et vendredi : 13h-17h

CCAS

04 76 52 24 29

Services techniques

04 76 52 91 21

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE « L'OISEAU LYRE »

04 76 77 95 04
bibliotheque@Mairie-sne.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 16h-18h
Mercredi : 10h30-12h et 17h-19h
Vendredi : 16h-18h
Samedi : 10h30-12h

Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires

Uniquement le mercredi de 16h à 19h.



Pharmacies de garde



● 1 octobre : CENTRALE (Domène)	04 76 77 23 46
● 2 → 4 octobre : DE BRIGNOUD (Villard-Bonnot)	04 76 71 40 03
● 5 → 8 octobre : DES CHARMETTES (Domène)	04 76 77 44 59
● 9 → 11 octobre : DE LA FONTAINE AMÉLIE (Saint-Ismier)	04 76 52 28 62
● 12 → 15 octobre : DE BRIGNOUD (Villard-Bonnot)	04 76 71 40 03
● 16 → 18 octobre : SAINT NAZAIRE (Saint-Nazaire-les-Eymes)	04 76 52 20 17
● 19 → 22 octobre : SILVESTRE (Domène)	04 76 77 23 08
● 23 → 25 octobre : DE LA DENT DE CROLLES (Crolles)	04 76 08 92 81
● 26 → 29 octobre : DE BRIGNOUD (Villard-Bonnot)	04 76 71 40 03
● 30 → 31 octobre : DU MANIVAL (Saint-Ismier)	04 76 52 23 42

Sous réserve de modifications. Pour trouver la pharmacie de garde
la plus proche : www.servicegardes.fr

État civil

Naissance

- Léonie PICARD RAMIREZ, le 1er juin 2026

Décès

- Romain CAPPONI-CASADEI, le 2 août 2026

Mariages

- Magalie TOURIN et Frédéric DEY, le 27 juin 2026
- Christophe DUMOLLARD et Virginie GACHON, le 27 juin 2026
- Frédéric CALICHON et Cécile LAMBERT, le 22 août 2026
- Ophélie AMIEZ et Arnaud LAGANA, le 29 août 2026
- Amélie VIGUIER et Pierre COUSIN, le 5 septembre 2026

Un mariage, une naissance, un décès ?

Si vous souhaitez annoncer un événement, dans le journal
municipal, contacter

etatcivil-associations@Mairie-sne.fr

Nous recherchons un agent de distribution pour nos publications !



Derrière chaque exemplaire de notre journal municipal qui glisse dans votre boîte aux lettres se cache une tournée bien réglée. Pour assurer ce rendez-vous mensuel incontournable, la Mairie recrute !

C'est le job idéal pour un(e) jeune étudiant(e) qui cherche un complément de revenu : ce travail est rémunéré et se déroule le dernier week-end de chaque mois. Pas besoin d'apporter votre propre véhicule, la Mairie met la voiture à disposition (le permis B est donc de rigueur).

Concrètement, vous récupérez les clés, les journaux, et vous partez sillonner les rues de notre belle commune pour alimenter les foyers.

Envie de mettre un peu de mouvement dans votre fin de mois tout en rendant service au village ? Passez un coup de fil au secrétariat de la Mairie ou venez nous voir pour en discuter !

